

Pour postuler, il est nécessaire de présenter les documents qui suivent :

- Fiche du candidat (on peut la demander au terme d'une visite guidée ou on peut la télécharger sur notre page web, dans la section d'admission).
- Acte de naissance original et copie en couleurs du document d'identité de l'enfant.
- 01 photo taille carnet du postulant.
- Copie du carnet de vaccins.
- 01 copie en couleurs du document d'identité des parents ou des tuteurs légaux.
- Constance de travail du père et de la mère.
- Revenus (feuilles de paye ou déclaration sur l'honneur).
- Constance d'inscription au SIAGIE de l'année en cours (il faut le demander à la crèche ou au collège précédent).
- Carnet de notes le plus récent et compte-rendu de la crèche ou du collège (si cela est demandé).
- Certificat de bonne conduite expédié par le collège /crèche d'origine.
- Constance de ponctualité dans les paiements des mensualités scolaires du centre éducatif antérieur.
- Payer S/.300.00 soles comme droit au processus de postulation (montant non remboursable).

Dans le cas des élèves qui viennent de l'étranger, ils doivent présenter de manière additionnelle :

- Certificats d'études faits dans le pays d'origine légalisés par le Ministère d'Éducation et par le Ministère des Relations Extérieures du pays d'origine et portant le sceau du Consul ou de l'Ambassade du Pérou du pays d'origine.
- Si les élèves proviennent d'un pays qui n'est pas hispanique, les certificats devront être accompagnés de la traduction respectueuse et portant le sceau de l'autorité qui désigne l'Ambassade du pays d'origine.